HISTOIRE
DU FILS D'UN ROI,
PRISONNIER
A LA BASTILLE;

TROUVEE

SOUS LES DÉBRIS DE CETTE FORTERESSE.



A PARIS,

Se trouve, rue de Chartres, au coin de celle Saint-Nicaise, N°. 85.

1789.

AVIS DES ÉDITEURS.

La fameuſe Journée du 14 Juillet 1789, où les intrépides Citoyens de Paris donnèrent des preuves de patriotiſme & de valeur, ne s'oubliera jamais. L'aſyle de la Tyrannie, & les remparts du Deſpotiſme détruits en éterniſent la mémoire. La Notice que l'on va lire, a été trouvée parmi une foule d'autres papiers, lors de la priſe de cette Fortereſſe inexpugnable, (la Baſtille). Après avoir conſulté tous les Auteurs & les Ouvrages qui parlent de l'Homme au Maſque de fer, *tels que le P. Griffet, Voltaire, Saint-Foy, la Grange-Chancel, M.*[lle] *de Monpenſier & M.*[me] *de Sévigné; le Journal de M. du Jonca, Lieutenant de Roi, de la Baſtille, ſur la fin du ſiècle dernier; la Lettre de M. Palteau à Fréron, les Mémoires ſecrets de Perſe, la Galerie de l'ancienne Cour, &c. Nous croyons pouvoir avancer, que l'hiſtoire que nous publions aujourd'hui réſout le problême qui les avoit occupés pendant ſi long-tems. Graces aux Révolutions de Paris, le nom de l'illuſtre Priſonnier, dont tout le monde a parlé, & que peu de perſonnes ont vues, va ceſſer d'être un myſtère.*



HISTOIRE
DU FILS D'UN ROI,
PRISONNIER
A LA BASTILLE,
TROUVÉE
SOUS LES DÉBRIS DE CETTE FORTERESSE.

LOUIS XIV, ce Sultan orgueilleux, ſi jaloux de ſa gloire & de ſe faire obéir ; ce ſuperbe Souverain, qui ſacrifia vingt millions d'hommes à ſon avide ambition, qui gouverna ſon Peuple par des lettres de cachet, & en étendit les limites odieuſes juſqu'au-delà des mers (1), manifeſta de bonne heure un penchant invincible à la galanterie. Parmi les *mortelles* qu'il éleva aux honneurs de ſa couche & de Sultane favorite, on diſtinguera toujours Louiſe-Françoiſe de la Beaume, Ducheſſe de la Valière. Ce Mo-

(1) Ce portrait eſt tracé d'après celui fait par un honorable Membre de l'Aſſemblée Nationale.

narque l'aima avec passion, il en eut un fils qu'il fit appeller *Louis de Bourbon*, *Comte de Vermandois*, qui reçut le jour le 2 Octobre 1667. Ce jeune homme, beau, bien fait & plein d'esprit, fut élevé avec tout le soin possible, & son éducation égala sa naissance. Malgré les soins de ses gouverneurs, ils ne purent donner à son caractère, cette douceur qui subjugue bientôt, & cette aménité qui plaît. Impatient, fier, emporté, il ne pouvoit s'accoutumer aux égards qu'un Prince se doit à lui-même & aux autres. L'objet de son aversion & de son envie étoit le grand Dauphin, l'héritier présomptif de la couronne; il lui refusoit le respect qu'on doit à un Prince né pour être son Roi. Ces deux jeunes Princes, à peu près du même âge, ne sympathisoient pas dans leurs goûts ni dans leurs jeux. Le Dauphin, aussi bien partagé que le Comte de Vermandois, du côté des agrémens, l'emportoit infiniment par sa douceur, par son affabilité & par la bonté de son cœur. C'étoient ces qualités d'autant plus admirables qu'elles sont plus rares dans un Prince élevé à l'ombre du trône, qui rendoient le Dauphin l'objet des mépris du Comte de Vermandois, & ne lui laissoit échapper aucune occasion de dire, qu'il plaignoit les Français de ce qu'ils étoient destinés à obéir un jour à un Prince sans esprit & si peu digne de commander. Louis XIV, à qui l'on rendoit compte de la conduite du Comte de Vermandois, en sentoit

bien toute l'irrégularité. Mais l'autorité cédoit à l'amour paternel, & ce Monarque si absolu, n'avoit pas la force d'en imposer à un fils qui abusoit de toute sa tendresse. Enfin, le Comte de Vermandois s'oublia un jour (il étoit alors âgé de 16 ans, en 1683), dans une querelle de mots, qu'il eut avec le Dauphin, au point de lui donner un soufflet. Le Roi en est aussi-tôt informé; il tremble à punir le coupable; mais quelque envie qu'il ait de feindre d'ignorer cet attentat, ce qu'il se doit à lui-même, à sa couronne, & l'éclat que cette action avoit faite à la Cour, ne lui permettent pas d'écouter sa tendresse. Il assemble, non sans se faire violence, ses confidens les plus intimes; il leur laisse voir toute sa douleur & leur demande conseil. Attendu la grandeur du crime, & conformément aux loix de l'Etat, tous opinent à la mort. Quel coup pour un pere trop sensible! Cependant un Ministre (M. de Louvois), plus touché que tous les autres de l'affliction de Louis XIV, dit qu'il y avoit un moyen de punir le Comte de Vermandois, sans lui ôter la vie. Qu'il falloit au plutôt l'envoyer à l'armée, qui pour lors étoit au siége de Tournay en Flandres, que peu après on semeroit le bruit qu'il étoit attaqué d'une fiévre putride, afin d'effrayer & d'écarter tous ceux qui auroient envie de le voir; qu'au bout de quelques jours de cette feinte maladie, on le feroit passer pour mort; & que tandis qu'aux yeux

de l'armée on lui feroit des obſéques dignes de ſa naiſſance, on le transféreroit de nuit, avec un grand ſecret, dans un château fort pour y finir ſes jours. Cet avis fut généralement approuvé, & ſur-tout par l'affligé Monarque. On choiſit des gens fideles & diſcrets pour la conduite de cette affaire.

On chercha également parmi les Gouverneurs des vingt Baſtilles du Royaume, celui d'entre eux à qui on pourroit confier cet illuſtre priſonnier. M. de Saint-Marc, Gouverneur du Château de Pignerol, homme ſur lequel on pouvoit ſe fier, reçut l'ordre d'aller chercher un priſonnier au camp de Flandres, & ſur l'exiſtence duquel on lui recommandoit le plus grand ſecret, ſous peine de mort.

Deux jours après l'offenſe faite au Dauphin, le Comte de Vermandois fut appellé auprès de Louis XIV, qui lui ordonna de s'éloigner de la Cour, & d'aller à l'armée. Il partit ſans murmure; ſes équipages offrirent la magnificence qui étoit dûe à ſon rang. A peine arrivé devant Courtray, on répandit le bruit de ſa feinte maladie; il s'accrédita, & la nouvelle de ſa mort ſimulée, acheva de perſuader l'armée. Des larmes ſinceres coulerent de tous les yeux en apprenant la perte prétendue d'un Prince, dont les fautes trouvoient aiſément grace dans un âge ſi tendre. Pour achever de mettre le ſceau à l'exécution de ce projet, un convoi funebre, & que toute l'armée

rendoit plus impofant & plus noble, renferma dans le plus profond oubli l'exiftence & le nom de cet illuftre Français. Il fut enterré (1) dans l'Eglife Cathédrale d'Arras, le 25 Novembre 1683.

Cependant on avoit expliqué au jeune Comte de Vermandois, les ordres rigoureux du Roi, fon pere, & la néceffité de s'y foumettre fans rebellion, fous peine de la vie. Qu'auroit-il fait contre les agens myftérieux, dans les mains defquels il fe trouvoit? Sa réfiftance n'eût fervi qu'à accélérer le moment de fa mort. Il fut forcé d'obéir, & tandis que la pompe funéraire conduifoit majeftueufement au tombeau, le fimulacre du Prince, une vigilante efcorte, gagnant les chemins détournés, le conduifoit, plein de fanté, à l'exil qui lui étoit préparé.

Comme il étoit néceffaire de couvrir l'exiftence de cet illuftre prifonnier d'un voile impénétrable, il fut décidé qu'on lui couvriroit le vifage d'un mafque de fer, dont la mentonniere & les refforts feroient d'acier, & qui lui laifferoit la liberté de manger & de boire.

Le château de Pignerol, fur les frontieres d'Italie, étoit choifi pour le lieu de fa retraite : fon tranfport offrit un événement tragique. Un domeftique, qui étoit du fecret,

(1) Un morceau de bois fut mis dans le cercueil à fa place.

tomba malade en route & mourut. Les Chefs de l'escorte lui défigurerent le visage à coups de poignard, afin d'empêcher qu'il ne fut reconnu, le laisserent étendu dans le chemin, après l'avoir fait dépouiller pour plus de précaution, & continuerent leur route.

A peine fut-il arrivé dans la forteresse de Pignerol, qu'il survint un courier de Versailles, porteur de nouveaux ordres, pour transférer le prisonnier aux Isles de Sainte-Marguerite, dans la mer de Provence: & pour ne pas se donner un nouveau confident dans cette affaire, qui auroit pu être moins fidèle & moins discret que M. de Saint-Marc, la Cour crut qu'il étoit prudent de le faire suivre le sort de celui qui lui avoit été confié; en conséquence, il fut nommé Gouverneur du château des Isles de Sainte-Marguerite. Ce nouveau voyage s'exécuta avec les précautions indispensables dans une si singuliere circonstance.

Ce fut dans cette forteresse, que la mer entoure de ses eaux, qu'on renferma le Prince. Pour éloigner tous ceux qui pouvoient être curieux de le voir, M. de Saint-Marc, pour plus de sûreté, fit placer au deux extrémités du fort, deux sentinelles qui étoient chargés de tirer sur les bateaux qui s'approcheroient à une certaine distance.

A la captivité près, le Masque de fer fut traité dans sa prison avec tous les égards possibles, presque toujours inconnus dans ces asyles; il étoit servi en argenterie, &

par le Gouverneur lui-même, qui se retiroit après avoir servi les mets sur la table. Quelques jours après sa détention, le nommé Dubuisson, Caissier du fameux Samuel Bernard, Banquier de la Cour, fut arrêté pour infidelité dans sa gestion, & conduit à Sainte-Marguerite. Le hazard voulut que sa chambre fut choisie au-dessus de celle de l'homme, au Masque de fer. Comme le Caissier étoit instruit que ce prisonnier existoit à quelques pieds au-dessous de lui, il chercha à se faire entendre de lui par le tuyau de la cheminée. Leur entretien fut d'abord très-indifférent; mais cet attrait puissant qui porte l'infortuné à épancher ses malheurs, dans le sein d'un ami, agissoit impérieusement sur leurs cœurs. Dubuisson fut le premier à conter tous les siens: le Comte le plaignit, soupira & garda le plus profond silence. Pressé chaque jour de s'expliquer sur la nature des maux qu'il enduroit, & sur les causes d'une captivité si contrainte, il ne répondit à Dubuisson que ces mots, dont ses soupirs interrompoient l'expression: « *L'ordre d'un pere m'enchaîne ici; ah! cessez d'insister à connoître mon nom & mes malheurs, un tel aveu me coûteroit la vie, & vous donneroit la mort* ».

Peu de tems après cette circonstance, il arriva un événement singulier. Un frater apperçut sous la fenêtre du Masque de fer, quelque chose de blanc qui flottoit sur l'eau: il se glissa à la nage au pied de la tour, l'alla prendre, & l'apporta à M. de Saint-Marc.

C'étoit une chemise très-fine & pliée avec assez de négligence, & sur laquelle le Prince avoit écrit d'un bout à l'autre. Le Gouverneur, après l'avoir dépliée & avoir lu quelques lignes, demanda au frater, d'un air fort embarrassé, s'il n'avoit pas eu la curiosité d'en lire le contenu; celui-ci l'assura du contraire, mais la chemise fut aussi-tôt jettée au feu, & deux jours après il fut trouvé empoisonné.

Cette incartade de la part du Masque de fer redoubla les attentions du Gouverneur envers lui; il chercha toutes les occasions imaginables de diminuer ses ennuis. Il lui porta l'ordre de quitter son masque de fer, lui en fit accepter un autre de velours noir plus léger & moins incommode, & ils convinrent entre eux, qu'il ne s'en couvriroit le visage, que lorsqu'il se promeneroit sur les terrasses du fort, ou lorsqu'il entendroit ouvrir les verroux de sa prison. Cette convention gênante fut fidellement remplie.

M. de Saint-Marc ne lui refusoit rien de ce qu'il demandoit. Son plus grand goût étoit pour le linge d'une finesse extraordinaire, & pour les plus belles dentelles. Il parloit plusieurs langues, jouoit de la guittarre & chantoit agréablement. Lorsqu'il étoit seul, il pouvoit s'amuser à s'arracher le poil de la barbe avec de petites pinces d'un acier très-fin & très-poli.

Il passa quinze années dans cette Forteresse, aussi ignoré des mortels que s'il eût réellement

cessé de vivre. L'anecdote qui suit acheva de déterminer le Gouverneur à demander sa translation à la Bastille, & pensa dévouer à la mort une seconde victime. Un jour, cet illustre inconnu écrivit avec un couteau, sur une assiette d'argent, ces mots remarquables : *Louis de Bourbon, Comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV, 23 Juin 1698*, & jetta l'assiette par la fenêtre, vers un bateau qui étoit au rivage de la mer, presqu'au pied de la tour. Un pêcheur, à qui le bateau appartenoit, ramassa cette assiette, & la rapporta au Gouverneur. Celui-ci, étonné, demanda au pêcheur : « Avez-vous lu ce qui est écrit sur cette assiette, & quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains? » Je ne sai pas lire, répondit naïvement le pêcheur, & personne ne l'a vue ». Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que M. de Saint-Marc fût bien informé qu'il n'avait jamais su lire, & que l'assiette n'avoit pas été vue entre ses mains. « Allez, lui dit-il, en lui donnant une récompense, vous êtes bienheureux de ne pas savoir lire ».

Après cette imprudence réparée, M. de Saint-Marc sollicita l'ordre de la transférer à la Bâstille, tombeau impénétrable aux regards des humains; il l'obtint, en fut nommé Gouverneur : & pour ne rien laisser appercevoir, la nuit fut choisie pour ce nouvel enlevement. Le prisonnier ne laissa échapper aucune plainte sur son sort pendant la

route, & n'adreſſa que ces mots à ſon Conducteur : « Eſt-ce que le Roi en veut à ma vie ? » Non, mon Prince, répondit M. de Saint-Marc, votre vie eſt en ſûreté, vous n'avez qu'à vous laiſſer conduire ».

M. de Saint-Marc ayant une terre à Palteau, près de Villeneuve-le-Roi, voulut y paſſer & y ſéjourner avec ſon priſonnier : celui-ci arriva dans une litiere qui précédoit celle de M. de Saint-Marc, & ils étoient accompagnés de pluſieurs gens à cheval. Les payſans de cet endroit allerent au-devant de leur Seigneur, & remarquerent très-bien l'homme maſqué. Ils virent également qu'étant à table avec M. de Saint-Marc, le priſonnier avoit le dos oppoſé aux croiſées de la ſalle à manger qui donnent ſur la cour ; que le Gouverneur étoit aſſis vis-à-vis de lui, & avoit deux piſtolets à coté de ſon aſſiette. Ils n'avoient pour les ſervir qu'un ſeul valet-de-chambre qui alloit chercher les plats qu'on lui apportoit dans l'anti-chambre, fermant ſoigneuſement ſur lui la porte de la ſalle à manger. M. de Saint-Marc couchoit en route, toujours dans un lit à côté de celui du Comte de Vermandois.

Le Jeudi 18 Septembre 1698, ils arriverent à la Baſtille. En deſcendant de la litiere, l'homme maſqué fut mis d'abord dans la tour de la Baſiniere, en attendant la nuit. M. Dujonca, Lieutenant de Roi, de la Baſtille, le conduiſit, accompagné du Gouverneur, ſur

les neuf heures du ſoir, dans la troiſieme chambre de la tour, dite la Bertaudiere (1); qu'il avoit eu ſoin de faire meubler avec élégance & propreté, avant ſon arrivée, en ayant reçu l'ordre de M. de Saint-Marc.

L'homme maſqué fut encore traité, dans ſa nouvelle demeure, avec plus d'égards, & l'on ſatisfeſait toutes ſes fantaiſies. Là, il faiſoit la plus grande chére, & MM. de Saint-Marc & Dujonca, lui parloient toujours avec le plus grand reſpect, & ne s'aſſeyoient jamais devant lui. Le Médecin de la Baſtille, qui le traita dans toutes ſes maladies, ne vit jamais ſon viſage, quoique ſouvent il examina ſa langue, & le reſte de ſon corps. Il étoit admirablement bien fait, diſoit ce Médecin; ſa peau étoit un peu brune, & il intéreſſoit par le ſeul ſon de ſa voix, ne ſe plaignant jamais de ſon ſort, & ne laiſſant pas entrevoir ce qu'il pouvoit être.

Dans les premiers jours de Novembre 1703, le priſonnier maſqué ſe trouva incommodé: on crut que cela ne ſeroit rien, mais ſon état empira, & il mourut le 19 du même mois, ſur les dix heures du matin. M. Giraud, Aumônier du château le Confeſſa; il fut enterré le mardi 20 Novembre, à quatre heures de l'après-midi, dans le cimetiere de l'Egliſe

(1) On prétend que ces tours portoient le nom des Architectes qui les avoient bâties.

Saint-Paul, ſous le nom de *Marchiali*, & ſon convoi coûta 40 *liv.* Une perſonne de diſtinction ayant engagé, à force d'or, le foſſoyeur à le déterrer, & à le lui laiſſer voir, ils trouverent un gros caillou à la place de la tête.

Auſſi-tôt après ſa mort, il y eut ordre de brûler généralement tout ce qui avoit été à ſon uſage, comme linge, habits, matelas, couvertures, &c. On fit regratter & blanchir les murailles de la chambre où il avoit été logé, & on pouſſa même les précautions, au point d'en défaire les carreaux, dans la crainte qu'il n'eût caché quelque billet, ou fait quelque marque, qui eût pu aider à faire connoître qui il étoit.

Tel fut la fin de ce perſonnage myſtérieux & illuſtre. Toutes les précautions que l'on prit pour cacher ſa naiſſance & ſon nom, furent inutiles. Le ſecret a tranſpiré. En effet, les égards & les ſoins que l'on avoit pour l'homme au maſque de fer, le voile épais dont on a voulu couvrir ſon exiſtence, cette attention de ne confier ſon ſort qu'au ſeul M. de Saint-Marc, tout porte à croire que cet inconnu étoit le Comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV. D'ailleurs, qui ne verra que c'eût été donner un très-grand éclat à un affront fait au Dauphin, que l'on vouloit enſevelir dans l'oubli, que d'en rendre la punition publique? qui ne verra que c'eût été plonger dans un

abîme d'affliction, la mere & la sœur de ce jeune Prince, dont l'une, à la vérité, ne paroissoit plus à la Cour, mais dont l'autre y étoit toujours particulierement chérie du Roi, qui retrouvoit en elle toutes les graces de sa mere ? Quelle nouvelle à leur annoncer que la détention éternelle d'un fils, & d'un frere, enfermé pour le reste de ses jours ! & quelles précautions ne falloit-il pas prendre, pour que ce terrible châtiment ne parvînt jamais à leur connoissance ! Les raisons que l'on avoit de cacher son nom pendant sa vie, subsistoient encore après sa mort. Pouvoit-on annoncer une fin si triste & déplorable à la mere & à la sœur de ce jeune Prince, qui lui ont survécu, sans les accabler d'une douleur extrême, qu'il étoit naturel, après un si long oubli, que l'on voulût leur épargner ?

M. de Chamillard, fut le dernier Ministre qui eut cet étrange secret : le second Maréchal de la Feuillade son gendre, le conjura, à genoux, de lui apprendre ce que c'étoit que cet homme que l'on ne connut jamais que sous le nom de l'homme au masque de fer. M. de Chamillard lui répondit que c'étoit le secret de l'Etat, & qu'il avoit fait serment de ne le révéler jamais.

M. l'Abbé Langlet-Dufresnois, mort en 1757, à 82 ans, avoit vu souvent le Masque de fer dans ses voyages à la Bastille : il disoit, en 1754, à M. Anquetil, à-peu-près,

655

tout ce qu'on raconte de ce perſonnage : & comme ce dernier le preſſoit de lui dire ce qu'il en penſoit, l'Abbé Langlet lui répondit : « Voudriez-vous donc me faire aller une neuvieme fois à la Baſtille ?



De l'Imprimerie de GRANGÉ, rue de la Parcheminerie.